

L'ÉTAT PILOTE, SPOLIE ET ASSÈCHE NOS MOYENS !

L'ÉTAT DÉCIDE DE TOUT, EXIGE TOUT, MAIS NE PAYE PLUS !



Le gouvernement s'était engagé à verser 1 350 milliard d'euros* la subvention annuelle sur la période 2024-2027 dans le cadre de la convention tripartite.

Résultat ? La réalité des chiffres :



**2025 :
110 M€**

2025 : 110 millions d'euros prélevés sur cette subvention.



**2025 :
225 M€ + 167 M€
= 392 M€ en moins !**

2026 : Un premier coup de rabot de 225 millions d'euros, immédiatement suivi d'une coupe supplémentaire de 167 millions d'euros.
Total ponctionné en 2026 : 392 millions d'euros en moins !

Pour la première fois depuis la création de Pôle Emploi / France Travail, la subvention de l'État passe sous la barre du milliard d'euros.

L'ÉTAT : PREMIER DONNEUR D'ORDRE, DERNIER PAYEUR !

13 %
financés
par l'État



75,5 %
par la
contribution
Unédic

L'État ne finance plus que **13 %** de nos ressources, contre **75,5 %** pris en charge par la contribution Unédic. Pour un établissement public à caractère administratif, il est inadmissible que l'État abandonne son rôle de premier financeur tout en dictant ses exigences.

L'État décide de tout, exige tout, mais ne paye plus !

*sous réserve du vote du budget à l'Assemblée Nationale

Les textes de nos tracts sont rédigés par les militants de la Cgt-FO. Une aide de l'IA a été utilisée pour la mise en forme et l'illustration de ce tract.



syndicat.cgt-fo@francetravail.fr



<https://cgtfo-francetravail.fr/>

Octobre 2026

LE DOUBLE DISCOURS : PLUS DE MISSIONS, MOINS DE MOYENS

1,3 milliard d'euros supprimés

800 M€
en 3 ans
sur les prestations

500 M€
en 2 ans
sur les subventions
de l'État



Au total, le gouvernement impose la loi « Plein Emploi » tout en supprimant **1,3 milliard d'euros** destinés à sa mise en œuvre :

- **800 millions d'euros en 3 ans** sur le financement des prestations.
- **500 millions d'euros en 2 ans** sur les subventions de l'État.

On demande toujours plus aux agents, avec de moins en moins de ressources et des conditions de travail dégradées. **Cette casse organisée du service public de l'emploi doit cesser !**



LA Cgt-FO FRANCE TRAVAIL REVENDIQUE :

- 1** Le respect strict des engagements financiers de l'État prévus dans la convention tripartite (restitution des 500 M€ de subventions coupées).
- 2** Un financement à la hauteur des missions confiées aux agents pour garantir un service public de qualité et de proximité.
- 3** L'arrêt du transfert du financement de l'État vers les caisses de l'Unédic : à l'État de financer l'Établissement public !
- 4** Un arrêt du syphonage des excédents de l'UNEDIC
- 5** La sauvegarde de nos conditions de travail et des moyens humains pour faire face à la charge de travail sans cesse alourdie.
- 6** L'abrogation de la Loi Plein Emploi.

**ENSEMBLE, EXIGEONS LES MOYENS DE NOS MISSIONS !
REJOIGNEZ ET SOUTENEZ LA Cgt-FO !**

Les textes de nos tracts sont rédigés par les militants de la Cgt-FO. Une aide de l'IA a été utilisée pour la mise en forme et l'illustration de ce tract.